



# PRÉFET DE LA REGION NORMANDIE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction régionale de l'environnement,  
de l'aménagement et du logement  
de Normandie

---

Les franges franciliennes  
Quelles réalités en 2020 ?  
Webinaire du 26 novembre 2020

## La stratégie de développement de la vallée de la Seine



# Sommaire

## 1. Les fondamentaux du projet

1.1 Les évènements  
fondateurs

1.2 Le territoire

1.3 Le schéma stratégique

1.4 Le CPIER 2015-2020

## 2. Trois exemples d'intervention sur les franges franciliennes

2.1 Tourisme fluvial : Projet SPÔTT Seine Aval

2.2 Gestion économe de l'espace : Zone industrielle de Val  
d'Hazey-Gaillon

2.3 Infrastructures ferroviaires : La nouvelle gare d'Evreux

# 1. Les fondamentaux du projet



# 1.1 Les évènements fondateurs

**17 septembre 2007** : Nicolas Sarkozy annonce, dans son discours d'inauguration de la Cité de l'architecture et du patrimoine, son intention de lancer une consultation architecturale internationale pour « travailler sur un diagnostic prospectif, urbanistique et paysager sur le Grand Paris, à l'horizon de vingt, trente, voire quarante ans » ;

**4 juin 2008** : Le projet d'Antoine Grumbach propose le concept de « Seine Métropole » sur la base du diagnostic suivant : Toute capitale mondiale a un port maritime ; à l'encontre du modèle concentrique de l'agglomération parisienne et de Paris enfermé depuis 1973 dans son boulevard périphérique, il propose une cité linéaire multipolaire, avec alternance ville-nature, de Paris jusqu'au Havre ;

**16 juillet 2009** : Discours de Nicolas Sarkozy au Havre sur la politique maritime lançant notamment le projet de ligne à grande vitesse mettant Le Havre à 1h15 de Paris ;

**Mai 2010** : Publication du rapport « Paris et la mer - la Seine est Capitale » sous la direction de Jacques Attali ;

**Octobre 2011 – janvier 2012** : Débat public sur la ligne nouvelle Paris Normandie (LNPN) ;

**15 février 2012** : Remise du rapport final du Commissaire général du développement de la vallée de la Seine, Antoine Rufenacht ;

**22 avril 2013** : Arrêté portant désignation du préfet (préfet de la région Haute-Normandie, préfet de la Seine-Maritime) comme coordonnateur des actions de l'État pour l'aménagement de la vallée de la Seine ;

**24 avril 2013** : Nomination du délégué interministériel au développement de la vallée de la Seine, le Préfet François Philizot ;

**Janvier 2015** : Adoption du projet stratégique de développement de la vallée de la Seine ;

**25 juin 2015** : Signature du CPIER de la vallée de la Seine.

---

# 1.2 Le territoire

## La Vallée de la Seine, axe majeur de développement durable

### Un territoire économiquement puissant

- De grands pôles économiques,**
- Bas-normand (1 000 000 d'habitants)
  - Normandie de grands établissements (1 000 000 d'habitants)
  - Saône et Saône (1 000 000 d'habitants)
- Accrédités à des sites logistiques performants,**
- Site logistique (100 000 m<sup>2</sup>)
  - Air et Sea Logistics
- Connectés à l'international,**
- Grand port maritime et fluvial
  - Port de commerce
  - Aéroport international
  - Aéroport national

### Un territoire de grands projets

- Des projets de transport ambiteux,**
- Grand Paris Express (GPE) pour une meilleure mobilité
  - Normandie
  - Normandie Paris-Normandie (NPN) pour une meilleure mobilité régionale
  - Un itinéraire supplémentaire de grande vitesse pour améliorer le fret...
  - Les infrastructures de transport
- Normandie**
- Plan Seine-Métropole (PSM)
  - Amélioration des axes maritimes de part et d'autre
  - Urbanisme
  - Urbanisme / Développement

### et des projets d'énergies maritimes renouvelables (EMR).

- Faun marine
  - Site de fabrication / maintenance
  - Hydroélectrique
  - Site de fabrication / maintenance
- Un cadre de vie exceptionnel**
- Des sites touristiques de renommée mondiale,
- Site emblématique
  - Autre site emblématique
  - Site de Copernic
  - Site de Copernic
- Des paysages exceptionnels, un environnement préservé.**
- Urbanisme
  - Site naturel régional

Population :  
**11 millions d'habitants**  
 Surface :  
**27 850 km<sup>2</sup>**



IAU  
 Réalisation cartographique : M.J. de la Roche  
 Conception : C. de la Roche - M. de la Roche  
 C. de la Roche - M. de la Roche - C. de la Roche - M. de la Roche  
 2014-2015

## 1.3 Le schéma stratégique



Outil de mise en perspective des enjeux et politiques intéressant la vallée de la Seine, de Paris à Cherbourg

Trois orientations générales :

- La gestion des flux
- La structuration des filières économiques
- La gestion de l'espace

Adopté en janvier 2015

# 1.4 Un premier plan d'actions

## Le CPIER Vallée de la Seine 2015-2020

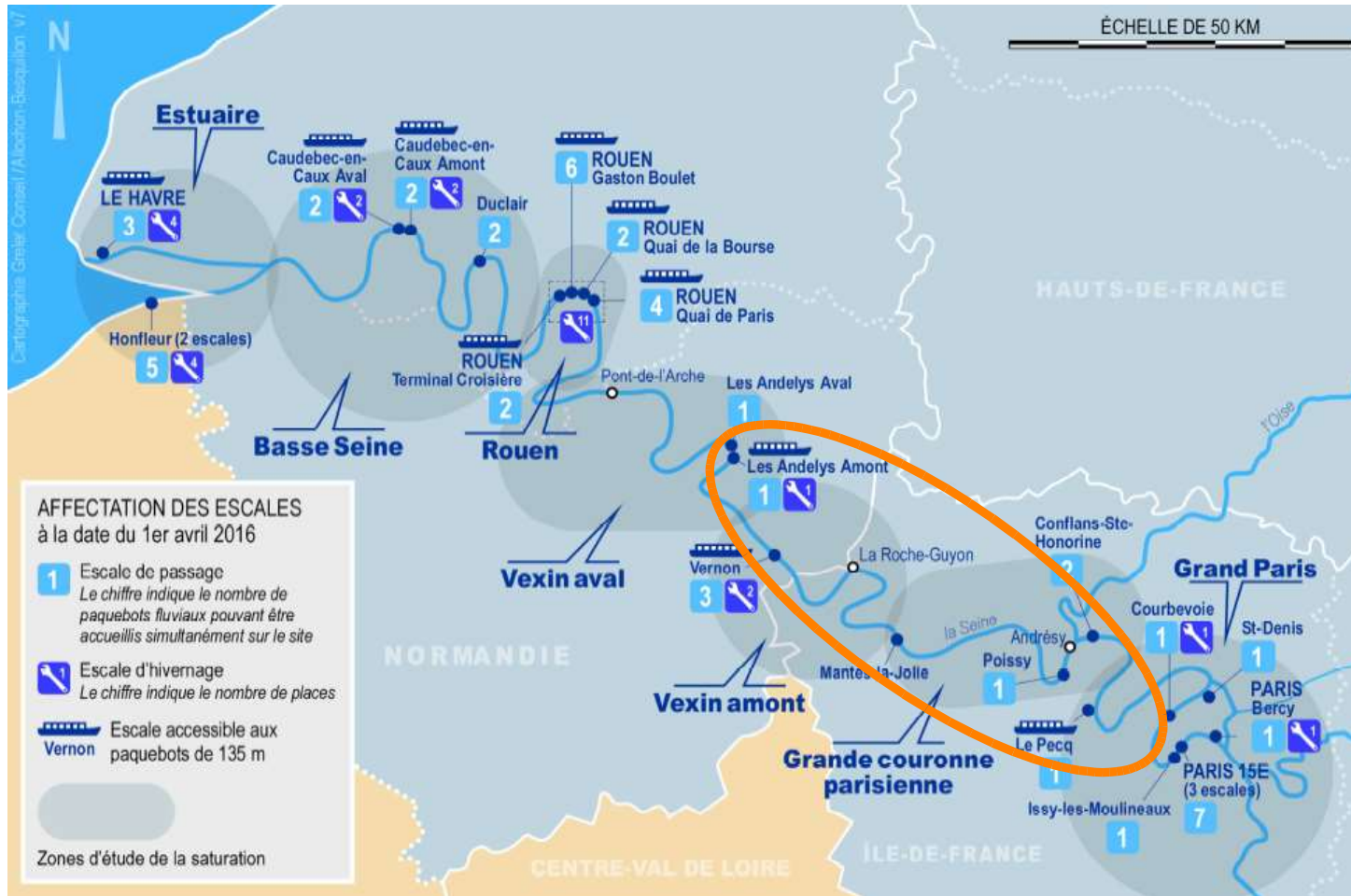
	État	Région Normandie	Région Île-de-France	Autres financeurs	TOTAL
Axe 1 : Gestion de l'espace et développement durable	16 M€	11,3 M€	3,466 M€		30,766 M€
Axe 2 : Maîtrise des flux et des déplacements	286,47	194,5 M€	50,12 M€	342,86 M€	873,95 M€
Axe 3 : Développement économique, enseignement supérieur et recherche	28,43 M€	32,86 M€	5,8 M€	13,31 M€	80,4 M€
<b>TOTAL</b>	<b>330,9 M€</b>	<b>238,66 M€</b>	<b>59,386 M€</b>	<b>356,17 M€</b>	<b>985,116 M€</b>

## 2. Trois exemples d'intervention sur les franges franciliennes





## 2.1 Tourisme fluvial : Projet SPÔTT Seine Aval



## Projet porté par la CCID des Yvelines

**Ambition du projet : Contribuer à la cohésion des acteurs de la destination touristique pour accroître le développement de l'offre**

1/ Créer un club Escale pour animer et fédérer les professionnels autour des escales « portes d'entrée du territoire.

2/ Accompagner les professionnels du tourisme vers un partage de connaissances et de compétences sur les territoires de l'Eure, des Yvelines et du Val d'Oise

3/ Accompagner la transformation digitale aux escales : Challenge « Smart Tourisme »

4/ Valoriser l'offre du territoire avec les tours-opérateurs en lien avec les acteurs dans une dimension Axe Seine (de Rueil-Malmaison aux Andelys)

5/ Fédérer les acteurs du tourisme sur l'Axe Seine

## 2.2 Gestion économe de l'espace : Projet logistique multimodal du Val d'Hazey-Gaillon





# Projet porté par la communauté d'agglomération Seine-Eure sous la coordination de l'EPFN

Requalification / redynamisation de la ZAE Aubevoye-Gaillon-Saint-Pierre-la-Garenne : 320 ha dont un potentiel de 55 ha à recycler

- Proximité avec des grands axes de communication : fleuve, axe ferré, autoroute
- Prédilection du site pour la logistique multimodale
- Enjeux environnementaux et risque inondation
- Programmation d'activités économiques sur un principe de renouvellement urbain dans le but d'économiser les surfaces agricoles et naturelles



# Nouvelle gare étudiée dans le cadre de la concertation sur le projet, à la demande des élus de l'Eure

- Tirer le bénéfice du passage de la LNPN pour le territoire traversé
- Nouvelle gare désenclavée à l'extérieur du centre ville, facilement accessible par de grands axes routiers RN 13 / RN 154
- 15 minutes de gain de temps dans les trajets vers Paris

Les 3 options de la gare nouvelle





**PRÉFET  
DE LA REGION  
NORMANDIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**MERCI DE VOTRE ATTENTION**